

Le 19 mars 2021

## Après la carte participative, des ateliers en mars-avril pour faire avancer le Plan local d'urbanisme

Soucieuse d'intégrer les idées et les avis de tous les habitants dans sa vision de la ville de demain, Valence avait mis en place une carte participative, initiative à succès avec **450 idées déposées par les habitants**.

A présent, elle invite tous les Valentinois volontaires à participer à [des réunions de travail en mars et en avril](#).



### Comment ça marche ?

**5 thèmes ont été recensés et chaque thème fait l'objet de deux ateliers**, qui ont lieu en semaine et le week-end, sur inscription uniquement, avec **15 participants au maximum** à chaque fois pour respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Les rendez-vous ont lieu dans la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville de Valence, place de la Liberté.

### Quand ont lieu les ateliers ?

#### En semaine

- Lundi 29 mars, de 10 h à 12 h : Attractivité
- Lundi 29 mars, de 14 h à 16 h : Environnement
- Mercredi 31 mars, de 14 h à 16 h : Patrimoine
- Vendredi 9 avril, de 10 h à 12 h : Habitat
- Vendredi 9 avril, de 14 h à 16 h : Mobilité

#### Le samedi

- Samedi 27 mars, de 10 h à 12 h : Habitat
- Samedi 27 mars, de 14 h à 16 h : Mobilité
- Samedi 10 avril, de 8 h 45 à 10 h 45 : Attractivité
- Samedi 10 avril, de 11 h à 13 h : Patrimoine
- Samedi 10 avril, de 14 h à 16 h : Environnement

**En fonction de leur activité professionnelle, les habitants qui le peuvent sont invités à s'inscrire en priorité sur les créneaux en semaine.**

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
06 28 79 81 45 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

## Comment s'inscrire ?

L'inscription préalable est obligatoire. Pour ce faire, il suffit d'envoyer un mail à [plu2020@mairie-valence.fr](mailto:plu2020@mairie-valence.fr) en indiquant l'atelier concerné (date + thème).

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de participer, les habitants sont invités à ne s'inscrire qu'à un seul atelier. En cas d'atelier complet, la Ville établira des listes d'attentes par ordre d'inscription.

*L'organisation est susceptible de varier en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.*

## A propos du PLU

Document opérationnel et stratégique traduisant le projet urbain sur le territoire valentinois, le Plan local d'urbanisme organise le développement de la ville en fixant les règles d'urbanisme. Il est le garant de **l'équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels** dans une perspective de développement durable.

**Le développement urbain de Valence ne peut être imaginé sans les Valentinois.** L'équipe municipale a fait le choix d'associer pleinement les citoyens à la co-construction du PLU qui guidera l'aménagement public et privé dans les années à venir.

### Les objectifs du PLU valentinois

#### Apaiser la ville

- par une urbanisation raisonnée, en protégeant les zones moins denses d'habitat pavillonnaire au cœur des quartiers, en respectant les spécificités et l'identité de chaque quartier et en stoppant l'étalement urbain ;
- par des règles mettant en valeur la qualité architecturale des bâtiments ;
- par la protection et la mise en valeur des éléments patrimoniaux et historiques de la ville.

#### Mettre en œuvre la transition écologique

- par un renforcement des règles en faveur du développement durable (mobilités douces, végétalisation, bâtiments à faible empreinte énergétique) ;
- par la préservation et la protection des zonages agricoles, des écosystèmes naturels, des continuités écologiques et des canaux ;
- par la mise en valeur et la protection des paysages remarquables de la ville ;
- par des orientations favorisant l'économie et l'agriculture de proximité et stoppant le développement de nouvelles zones commerciales de périphérie ;

#### Agir pour une ville équilibrée et attractive

- par une stratégie de développement rationalisée des zones d'activités,
- par une juste répartition économique entre les zones commerçantes et tertiaires du centre-ville et les zones périphériques, par un renforcement des sites universitaires pour en faire de véritables campus (fonctionnels, accessibles, végétalisés...).

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
06 28 79 81 45 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

[valence.fr/appli](http://valence.fr/appli)

